

SECTION 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)
Code du produit : FTH0043

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Endura Manufacturing Company Ltd.
12425 149 Street NW
Edmonton, T5L 2J6 - Canada
T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079
info@endura.ca - www.endurapaint.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence concernant des produits dangereux:
Au Canada appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte au Canada est Endura Manufacturing Co. Ltd.)
Aux Etats-Unis appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte aux Etats-Unis est Polyglass Coatings)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS05

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS-US) :

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette)
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	wt%	Classification SGH-US
SURFACTANT GROUP	(n° CAS) 68439-46-3	20 – 30	Acute Tox. 4 (Oral), H302
disodium metasilicate	(n° CAS) 6834-92-0	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335
sodium hydroxide	(n° CAS) 1310-73-2	< 5	Skin Corr. 1, H314

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinse immediately with plenty of water for 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après inhalation : Coughing. Irritation of the respiratory tract. Irritation of the nasal mucous membranes.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Caustic burns/corrosion of the skin. Brûlures.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Abdominal pain. Bleeding of the gastrointestinal tract. Burns to the gastric/intestinal mucosa. Nausea. Possible esophageal perforation. Brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Material will not burn. Use a fire fighting agent suitable for the surrounding fire. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Non combustible.
- Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éloigner le personnel superflu. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Recueillir le produit répandu. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

sodium hydroxide (1310-73-2)		
ACGIH	ACGIH Ceiling (mg/m ³) (plafond?)	2 mg/m ³
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT, eye, & skin irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	2 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Lunettes bien ajustables.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : Porter un masque approprié.

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Aucune donnée disponible
Odeur : caractéristique
Seuil olfactif : Not applicable
Not applicable
pH : 14
Point de fusion : Non applicable
Point de congélation : -4 °C
Point d'ébullition : 100 °C
212 °F
Point d'éclair : Not applicable
Not applicable
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Not applicable
Limites d'explosivité : 1,1 – 10,6 vol %
Propriétés explosives : Not applicable.
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Not applicable
Densité relative : 1,059
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Masse volumique : 1,059 g/ml
Solubilité : Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : ≈ -3,4
Température d'auto-inflammation : Not applicable
Not applicable
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV (réglementaire - Moins d'eau et les solvants exclus) : 0 g/l
0 lb/gal
Teneur en COV (Matériau - Actual) : 0 g/l
0 lb/gal
Pourcentage de solides (Poids) : 37,56 % (wt%)
Pourcentage de solides (Volume) : 33,875 %
Pourcentage de volatil (Poids) : 62,44 %
Pourcentage de volatil (Volume) : 66,125 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition possibles : Cutané; Inhalation; Contact avec la peau et les yeux

Toxicité aiguë : Non classé

disodium metasilicate (6834-92-0)	
DL50 orale rat	1152 – 1349 mg/kg de poids corporel (Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 7 day(s))
DL 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (EPA OPPTS 870.1200: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,06 mg/l (EPA OPPTS 870.1300: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE US (voie orale)	1152 mg/kg de poids corporel

SURFACTANT GROUP (68439-46-3)	
DL50 orale rat	1378 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Rabbit, Dermal)
ATE US (voie orale)	1378 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Causes severe skin burns.

pH: 14

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Assumed to cause serious eye damage

pH: 14

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/effets après inhalation : Coughing. Irritation of the respiratory tract. Irritation of the nasal mucous membranes.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Caustic burns/corrosion of the skin. Brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Abdominal pain. Bleeding of the gastrointestinal tract. Burns to the gastric/intestinal mucosa. Nausea. Possible esophageal perforation. Brûlures.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

disodium metasilicate (6834-92-0)	
CL50 poisson 1	210 mg/l (ISO 7346-1, 96 h, Danio rerio, Semi-static system, Fresh water, Experimental value)
CE50 Daphnie 1	1700 mg/l (EU Method C.2, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)

sodium hydroxide (1310-73-2)	
CE50 Daphnie 1	40,4 mg/l (48 h, Ceriodaphnia sp., Experimental value, Locomotor effect)

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.2. Persistance et dégradabilité

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
disodium metasilicate (6834-92-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)
SURFACTANT GROUP (68439-46-3)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.
sodium hydroxide (1310-73-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	≈ -3,4
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
disodium metasilicate (6834-92-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable.
SURFACTANT GROUP (68439-46-3)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.
sodium hydroxide (1310-73-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

12.4. Mobilité dans le sol

disodium metasilicate (6834-92-0)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.
sodium hydroxide (1310-73-2)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of waste in accordance with environmental legislation. Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1824 Sodium hydroxide solution, 8, II

N° ONU (DOT) : UN1824

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Sodium hydroxide solution

Classe (DOT) : 8 - Class 8 - Corrosive material 49 CFR 173.136

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Étiquettes de danger (DOT) : 8 - Corrosif



Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger Moyen
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 202
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : B2 - MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, and MC 306 and DOT 406 cargo tanks are not authorized.
IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.
N34 - Aluminum construction materials are not authorized for any part of a packaging which is normally in contact with the hazardous material.
T7 - 4 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)
TP2 - a. The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: (image) Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling, and a is the mean coefficient of cubical expansion of the liquid between the mean temperature of the liquid during filling (tf) and the maximum mean bulk temperature during transportation (tr) both in degrees celsius. b. For liquids transported under ambient conditions may be calculated using the formula: (image) Where: d15 and d50 are the densities (in units of mass per unit volume) of the liquid at 15 C (59 F) and 50 C (122 F), respectively.
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 154
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 1 L
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 30 L
DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
DOT Arrimage - Autre information : 52 - Stow "separated from" acids
Emergency Response Guide (ERG) Number : 154
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport : UN1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
UN-No. (TDG) : UN1824
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Classes (de risque) primaire de la réglementation TMD : 8 - Classe 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage : II - Danger Moyen
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 1 L
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 1 L

Transport maritime

N° ONU (IMDG) : 1824
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Classe (IMDG) : 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage (IMDG) : II - matières moyennement dangereuses

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

SURFACTANT GROUP (68439-46-3)

EPA TSCA Regulatory Flag

XU - XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à-d. la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site (40 CFR 710(C))

sodium hydroxide (1310-73-2)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

CERCLA RQ

1000 lb

15.2. Réglementations internationales

CANADA

ENDURA WASH CDP (ECO CONCENTRATE)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

sodium hydroxide (1310-73-2)

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 06/08/2021

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H335	Peut irriter les voies respiratoires

SDS US Endura

L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.